

Accueillir la clientèle cyclotouristique

Guide de l'accueil cyclo

SOMMAIRE



Les adresses utiles sur le territoire

- 1 Les services vélo
- 2 Les réparateurs
- 3 La location vélo
- 4 Les établissements Accueil Vélo

Les informations pratiques

- 1 Utiliser les transports en vélo
- 2 Les outils cyclo
- 3 Les bonnes pratiques
- 4 L'Office de Tourisme

Les activités à vélo sur le territoire

- 1 Les itinéraires route
- 2 Les itinéraires VTT
- 3 Les itinéraires familiaux

ANNEXES



Les services vélo

Les services de première nécessité pour les cyclistes :

Sur l'agglomération d'Annemasse vous pouvez retrouver ces différents services :

- Un **Kit de réparation** en libre service sur le parc à vélo gare Rotonde
- Un **Kit de réparation** pour les petites avaries (changement pneu, gonflage, crevaison) au sein de la Maison de la Mobilité et du Tourisme
- Des **points d'eau** au sein de la Maison de la Mobilité et du Tourisme et devant le bâtiment, parvis de la gare.
- Des **parcs à vélo** (ceux-ci sont cependant accessible avec un abonnement TAC)
- Le service de location de vélo **Fredo** (12 vélostations sont disponibles sur l'agglomération)

Il n'existe pas de consigne à bagage à la gare ou au sein de l'Office de Tourisme, en solution alternative il faut se rendre à la gare Cornavin pour un tarif de 12 Chf par jour et dans la limite de 25 kg.

Sur la CC du genevois vous pouvez retrouver ces différents services :

- Un **parc à vélo** à la gare de St-Julien en Genevois

Parcs à vélos



Parc à vélo « Parvis Sud » en face de l'esplanade François Mitterrand.
L'accès aux parcs à vélo est soumis à un abonnement TAC.

Réparation libre service



Parc à vélos « Parvis Nord » gare rotonde avec équipement de réparation en libre service

Point vélo



Point vélo au sein de la Maison de la Mobilité et du Tourisme
Sur rdv avec les techniciens

Intérieur parc à vélos



Intérieur des parcs à vélos et des racks pour les vélos

Les services vélo



Les réparateurs

En cas de nécessité de réparations plus importantes sur le vélo ou de révision.

Plusieurs services de réparation existent sur l'Agglomération d'Annemasse :

- **Atelier Pignon sur Rue** (12 rue des négociants, 74100 Annemasse 04.50.06.64.87)
- **Intersport Annemasse** (14 rue de la résistance, 74100 Annemasse 04.50.87.24.73)
- **Decathlon Annemasse** (26 rue de la résistance, 74100 Annemasse 04.50.43.93.00)
- **Alltricks** (26 rue de la résistance, 74100 Annemasse 04.80.95.93.61)
- **Velomania** (3 rue de Montréal, 74100 Ville-la-Grand 04.50.84.06.44)
- **Point vélo TAC** (Esplanade François Mitterrand, 74100 Annemasse 0.800.00.19.53)

Il faut cependant noter que le Point Vélo TAC est tourné vers la réparation de la flotte de vélo TAC, le technicien cycles peut cependant réaliser des petites réparations sur des vélos hors flotte TAC.

Sur le Genevois:

- **Espace Cycle Electrique:** 7 Anc. Rte d'Annecy, 74160 Saint-Julien-en-Genevois 04 50 49 26 07
- **Ours Vélo:** 3, Avenue de la gare , 74160 Saint-Julien-en-Genevois, 07 62 71 23 14



La location

Pour des touristes souhaitant louer un vélo sur le territoire.

Différentes entités proposent de la location de vélo :

- **Geneva Cycling** (location de 2 à 8 jours, location de vélos de route, VTC, Gravel et électrique)
18 rue René Cassin 74240 Gaillard - 04 80 95 94 09
- **Espace TAC Mobilités** (location de longue durée de 1 à 3 mois, location à faire en ligne) 0.800.00.19.53
- **Fredo**: Stations de location libre-service de vélo VAE en courte durée sur Annemasse Agglo. Via Application mobile.

Les sorties encadrées

Bureau de la Montagne du Salève

Randonnée avec un guide accompagnateur, à VTT électrique, au Salève
06 88 07 33 24

Les établissements labellisés Accueil Vélo

Pour conseiller sur les établissements détenteurs du label Accueil Vélo sur le territoire d'Annemasse Agglo, Genevois et Pays de Cruseilles

Les hébergements Accueil Vélo :

- **Mercure Annemasse Porte de Genève 4*** (9 rue des jardins, 74240 Gaillard 04.50.92.02.25)
- **The Originals Annemasse Sud** (4, rue René Cassin 74100 Gaillard 04.50.39.70.30)
- **Inter-Hôtel Rey du Mont-Sion 3*** (131 route d'Annecy, 74350 Saint-Blaise 04.50.44.13.29)

Office de Tourisme :

- **Office de Tourisme des Monts du Genevois** (Bureau d'accueil d'Annemasse)

Utiliser les transports à vélo

DANS LES BUS

Dans les bus **TAC** (agglomération d'Annemasse) les vélos sont interdits.

Seuls les vélos et les trottinettes pliant(e)s sont toléré(e)s. Ils doivent donc être plié(e)s et ne doivent pas être dans le passage pour être accepté(e)s.



Utiliser les transports à vélo

DANS les Transports Public Genevois (Opérateur bus Suisse)

Dans les **TPG** (région genevoise) les vélos et les autres moyens de locomotion à deux roues non motorisés et non encombrants sont transportés **au tarif réduit, dans les véhicules tpg en zone 10, à la condition que la place le permette et qu'ils ne gênent pas les autres voyageurs.**

Pour les lignes 17, 38, 52, 62, 63, G, K où les drt-tpg (dispositions règlementaires pour les transports) sont applicables, les vélos sont transportés gratuitement sur le secteur France. Durant le trajet, le cycliste doit rester à côté de son vélo en assurant sa sécurité et sa stabilité. Toutes les informations disponibles sur : www.tpg.ch/fr/pour-les-cyclistes



Utiliser les transports à vélo

DANS LES CARS REGIONAUX

Dans les **cars régionaux** les vélos sont acceptés gratuitement en soute dans la limite de la place disponible.

Le voyageur est invité à réserver ou contacter le transporteur en amont de son voyage pour connaître les conditions de prise en charge de son vélo à bord du car.

Pour les départs depuis Annemasse deux lignes existent:
la Y02: Annemasse à Sixt-Fer à Cheval
la Y04: Annemasse à Bellevaux

Le transport de vélo est possible sur les lignes Y02 et Y04, sur réservation auprès des transporteurs,

Y02 : 04 50 98 22 01

Y04 : 04 50 71 85 55



Utiliser les transports en vélo:

DANS LES TRAINS

Dans les **TER** transport gratuit des vélos selon la place disponible. A bord, une signalétique indique clairement les emplacements dédiés aux vélos. Il est recommandé de privilégier les heures creuses de 9h30 à 16h. (tandems, tricycles, vélos couchés, remorques ne sont pas autorisés dans les TER)

Dans les **LEX** (Léman Express) le transport de vélo est payant pour les trajets transfrontaliers en train. Le voyageur doit être muni d'un titre de transport pour lui et d'un autre pour son vélo : billet vélo Léman Pass est gratuit sur les trains TER ou Léman Express sur le versant français jusqu'à Annemasse et n'est pas soumis aux conditions citées préalablement.

Dans les **TGV INOUI**, si vous voyagez avec un vélo **non pliable et non démontable** il faut réserver une place pour le vélo au prix de 10 euros le vélo doit ensuite être rangé dans un espace dédié. Vous voyagez avec **un vélo pliable ou démontable** le vélo peut voyager comme un bagage à main.

Dans les **TGV OUIGO**, le vélo pliant ou démontable est facturé 5 euros, il faut cependant réserver à l'avance (jusqu'à 10minutes avant le départ) et transporter son vélo sous housse

Dans les **TGV Lyria**, seuls les vélos démontés et pliés sont acceptés dans le train et ceux-ci sont acceptés gratuitement

Les outils cyclo

Quelques outils numériques pratiques pour les cyclistes.

Pour lire des fichiers GPX:

- **GPX Viewer**
- **Google Earth**
- **Garmin Connect**

Pour connaître les itinéraires :

- **Géovélo**
- **Application TAC MobilitéS**
- **Office de Tourisme des Monts de Genève**



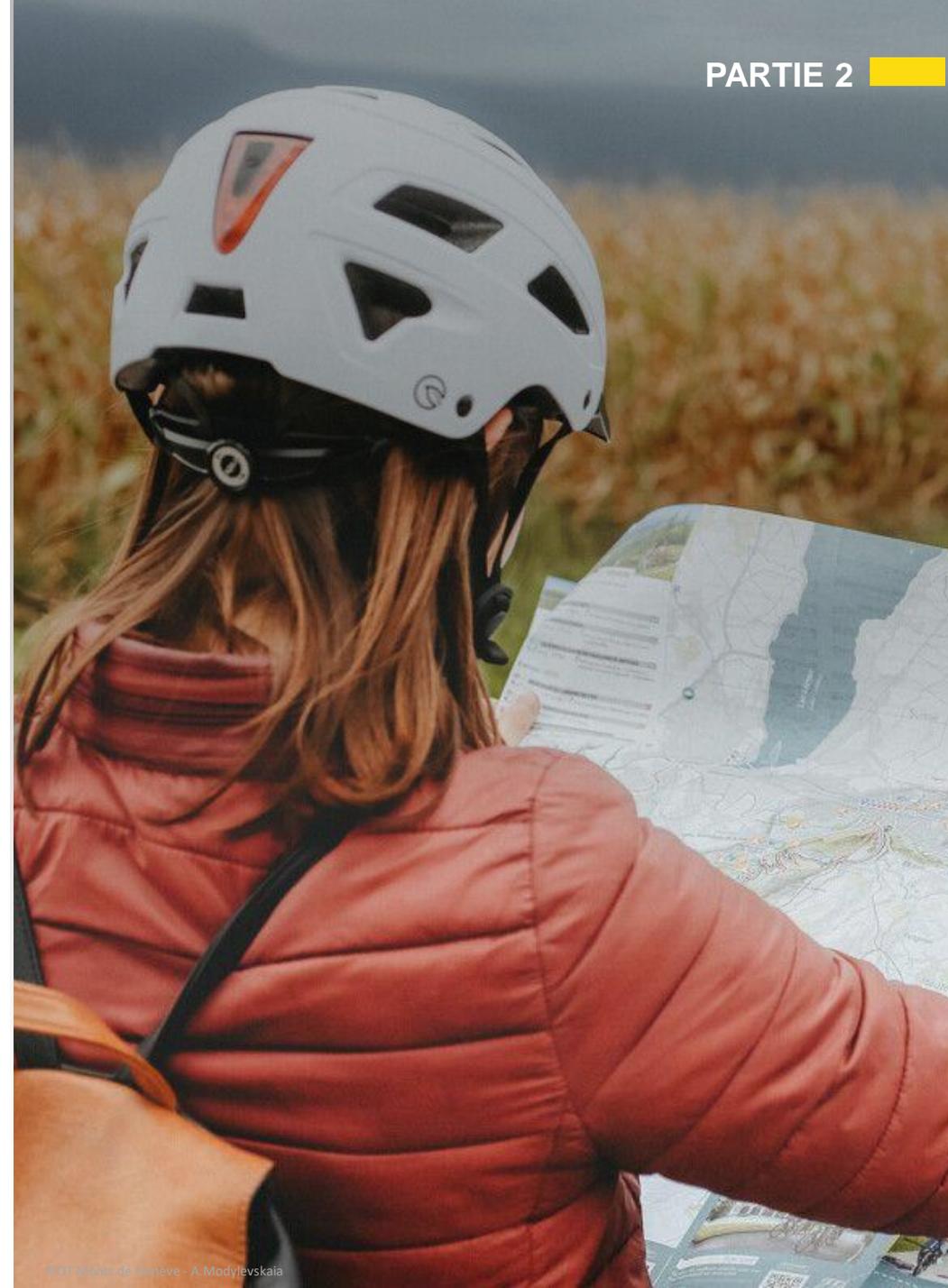
Les bonnes pratiques

Pour rouler en toute sécurité

Afin de rouler dans les meilleures conditions que ce soit en ville, en montagne ou à la campagne quelques bons conseils peuvent être distillés :

- Porter un casque, celui-ci est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans
- Vérifier l'état général de son vélo, pression des pneus, fonctionnement des freins...
- Pour rouler en ville, penser à utiliser les pistes cyclables, indiquer ses changements de direction, respecter le code de la route...
- Penser à avoir sur soit une bombe anti-crevaison, des outils pour les petites réparation (clés hexagonales, démonte pneu, chambre à air, pompe...)

Prendre avec soit du matériel pour les petites réparations est particulièrement important lors des longues sorties.



L'Office de Tourisme

Annemasse



Bureau d'information d'Annemasse

Téléphone : 04.50.95.07.10
Mail : ot@montsdugenevois.com
Adresse : Esplanade François Mitterrand, 74100 Annemasse

Aux bureaux d'information de l'Office de Tourisme les cyclistes et touristes pourront trouver cartes et itinéraires de vélo.

Il est aussi possible d'accéder à ces tracés et plan en ligne avec les fichiers GPX à l'adresse suivante : <https://www.montsdugenevois.com/a-voir-a-faire/les-itineraires-cyclo-et-vtt/>

Genevois



Bureau d'information du Genevois

Téléphone : 04.50.04.71.63
Mail : ot@montsdugenevois.com
Adresse : 500 impasse des Envignes, 74160 Neydens

Défi du Salève (difficile)



Le défi du Salève est une épreuve permanente qui consiste à gravir les 4 versants du Salève. C'est une épreuve difficile de 132 kilomètres pour 3503m de D+

Tour du Vuache (difficile)



Le Tour du Vuache lui aussi est une épreuve compliqué, elle présente une distance de 106 kilomètres pour un dénivelé de 2039m de D+. Cependant le départ s'effectue d'Annecy.

Tour des Voirons (moyen)



Le tour des Voirons est l'itinéraire le plus accessible, présentant une distance de 49,5 kilomètres pour 848m de D+. Avec un passage par Saxel cet itinéraire peut être recommandé pour les repérages de l'Étape du Tour

Les itinéraires route

Cette liste d'itinéraire n'est pas exhaustive elle présente simplement 4 itinéraires pour les adeptes de vélo de route, dont 2 passant par des cols de l'Étape du Tour de France.

Les traces GPX peuvent être retrouvées sur le site de l'Office de Tourisme des Monts de Genève

Traces du Tour de France (difficile)



Un parcours à recommander pour ceux voulant rouler sur les traces des sportifs de la Grande Boucle ! Passage par Saxel et par Cou pour 95,6 kilomètres et 2039m de D+

Les itinéraires VTT

Pour des itinéraires sportifs en VTT il est important de préciser que les Voirons ne seront pas accessible en VTT de part leur classement en zone biotope protégée.

La plupart des itinéraires seront donc au Salève, les deux itinéraires ci-dessous partent du téléphérique ce qui peut faciliter l'accès ou le fait de se garer.

Descente du chemin de fer (difficile)



Un itinéraire de descente sur les traces de l'ancien chemin de fer du Salève. Départ depuis la gare d'arrivée du téléphérique du Salève et arrivée à sa gare de départ.

Grande boucle du Salève (difficile)



Un parcours pour admirer le massif du Mont-blanc, les sommets de Haute-Savoie, le Jura et Genève ! Le parcours présente tout de même un dénivelé positif de 934m et une distance à parcourir de 33,1 kilomètres.

Les itinéraires familiaux

Cette liste d'itinéraires présente des parcours plus simples et accessibles à faire en famille ou en balade.

Les chemins du Foron (facile)



Un itinéraire à faire en VTT, vélo Gravel ou VTC entre Ville-la-Grand et le lac de Machilly. La balade peut aussi se faire à pied.

18km entre Annemasse et Machilly

Les bords de l'Arve (facile)



La balade des bords de l'Arve et à faire en VTT ou vélo Gravel pour limiter les risques de crevaison de part le profil de ce chemin.

10km entre Gaillard et Arthaz PN

La voie Verte (facile)



Un itinéraire accessible à tous et à tout type de vélo. Elle relie Genève et Bonne quasiment exclusivement en voie cyclable, il est cependant possible de prolonger la balade de Bonne à Chamonix mais la proportion de voie cyclable atteint 34% seulement entre Annemasse et Chamonix.

7km entre Annemasse et Genève centre

OFFICE DE TOURISME DES MONTS DU GENEVOIS

Maison de la Mobilité et du Tourisme
Place de la Gare
74100 Annemasse
+33 (0)4 50 95 07 10
ot@montsdugenevois.com

[MONTSDUGENEVOIS.COM](https://www.montsdugenevois.com)



[@montsdugenevois](https://www.facebook.com/montsdugenevois)